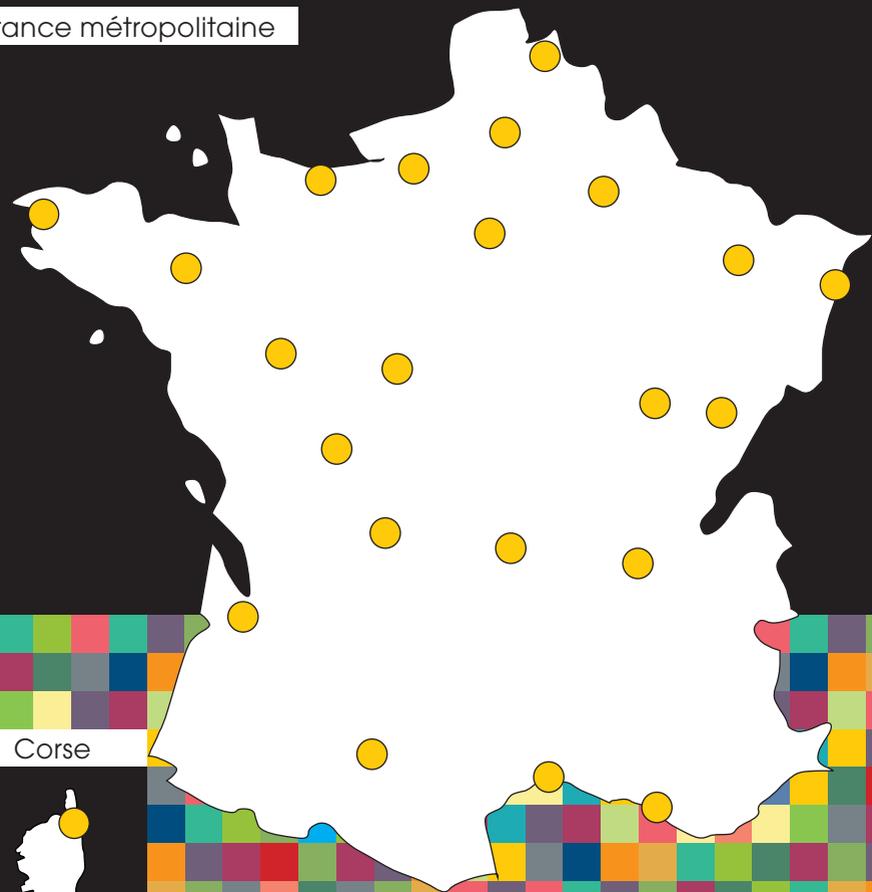


Les C.R.A.

France métropolitaine



Ne pas jeter sur la voie publique - Graphisme: Brice Lalart

# Association Nationale des Centres Ressources Autisme

AN  
CRA

Corse



Guadeloupe



Martinique



Guyane



Réunion  
Mayotte



L'ANCRA regroupe les Centres Ressources Autisme Régionaux

Selon la CIM10 (*Classification Internationale des Maladies de l'OMS, 10<sup>e</sup> révision*), l'autisme fait partie des Troubles Envahissant du Développement (TED) un ensemble hétérogène qui comporte aussi le syndrome d'Asperger, le syndrome de Rett, les troubles désintégratifs de l'enfance, ainsi qu'un groupe mal défini mais le plus fréquent : les TED « non spécifiés ». La notion de TED fait référence au caractère extensif des anomalies qui touchent plusieurs domaines du développement. Elle tend - ainsi que le terme « autisme » lui-même - à être remplacée actuellement par le terme « troubles du spectre autistique ».

L'autisme infantile est caractérisé par un début avant l'âge de 3 ans et par l'existence de trois types de perturbations présentes à des degrés variables de sévérité :

- Altérations qualitatives des interactions sociales,
- Altérations qualitatives de la communication,
- Caractère restreint, répétitif et stéréotypé du comportement, des intérêts et des activités.

## Les Centres Ressources Autisme

« Un centre de ressources est animé par une équipe pluridisciplinaire, spécialisée et expérimentée sur le syndrome autistique, mettant en oeuvre des actions de diagnostic précoce, de recherche, d'aide, de soutien, d'information, de formation, de conseil et d'expertise auprès des familles et des professionnels médico-sociaux et de santé ». DGAS, Janvier 99.

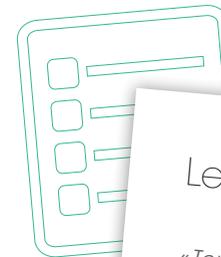
Les centres de ressources s'adressent à tous les publics concernés par l'autisme et les autres troubles envahissants du développement, notamment :

- Les enfants, les adolescents et les adultes avec TED
- Les familles des personnes autistes et les associations de familles ou de personnes avec TED
- Les professionnels des secteurs sanitaire et médico-social, de l'Éducation Nationale, des loisirs...
- Les organismes et les institutions comme les ARS, les MDPH, l'Éducation Nationale, les centres de formation, les universités, les collectivités territoriales et administrations déconcentrées de l'État...

Chaque Centre de Ressources Autisme (CRA) offre à ces différents publics :

- Informations, conseils et orientations aux personnes TED et à leurs familles
- Appui à la réalisation de diagnostics et d'évaluations aux enfants et adultes
- Informations, conseils et formations aux professionnels
- Accès à un centre de documentation spécialisé

- Soutenir les CRA dans leur développement et la mise en oeuvre de leurs missions.
- Contribuer à l'information et à la communication sur l'autisme et les interventions des C.R.A.
- Développer les échanges de savoirs et mutualiser les expériences.
- Contribuer à développer les connaissances, les études et les travaux de recherche.
- Soutenir l'effort de formation continue des professionnels des CRA.
- Représenter les Centres Ressources Autisme auprès des instances politiques et de recherche au niveau national et international.



## Les engagements éthiques des CRA

« Toute personne présentant un TED ne peut être réduite ni à son trouble, ni à sa maladie, ni à son handicap et doit être reconnue dans sa singularité et ses potentialités. »

Les CRA sont des lieux ressources :

- Où la personne avec autisme et sa famille sont au centre des préoccupations, décisions et actions des équipes.
- Où les informations et les propositions qui sont faites aux familles et aux équipes qui accompagnent les personnes avec autisme tiennent compte des connaissances scientifiques actuelles et de leurs progrès, de la pluralité des conceptions étiologiques et de la multiplicité des méthodes d'accompagnement.
- Où les actions engagées ne se substituent pas, ne se superposent et n'entrent pas en concurrence avec les professionnels et les institutions de terrain, mais favorisent l'évolution continue et nécessaire des pratiques.

« Entre eux, les CRA s'engagent à partager leurs pratiques et leurs connaissances dans le cadre d'échanges réguliers et en tenant compte des avis du conseil scientifique dont ils se sont dotés. »

Extraits de la charte des CRA mars 2008

## Conseil d'administration

Ce conseil d'administration anime et fédère le réseau des CRA. Il représente les CRA dans les groupes de travail et de concertation avec les administrations centrales (DGCS, DGOS, DGS, CNSA). Ses membres sont régulièrement associés aux travaux des instances nationales de réflexions et de propositions (comité national Autisme ,HAS, ANESM...), notamment pour la mise en oeuvre des mesures du plan autisme. Ils participent aux travaux interCRA et valident les projets de réalisations communes.

Les membres du Conseil d'administration :

- ▷ Olivier Masson, *Président* - CRA Nord Pas de Calais
- ▷ Claude Bursztejn, *Vice-Président* - CRA Alsace
- ▷ Cathy Leroy, *Trésorière* - CRA Centre
- ▷ Régis Brunod, *Secrétaire* - CRA Ile de France
- ▷ Amaria Baghdadli, *Secrétaire Adjointe* - CRA Languedoc-Roussillon
- ▷ Éric Lemonnier, *Secrétaire Adjoint* - CRA Bretagne
- ▷ Edgar Moussaoui, *Membre* - CRA Basse Normandie
- ▷ Geraldine Ropers, *Membre* - CRA Franche comté
- ▷ Martine Loiseau, *Conseiller Technique*

## Conseil scientifique

Le Conseil Scientifique et Technique est une instance consultative auprès de l'ANCRA, composée de 14 membres titulaires issus de divers CRA, et de deux membres du Conseil d'administration de l'ANCRA, membres de droit. Créé en 2007, il a été renouvelé en 2010.

Le Conseil d'administration de l'ANCRA lui a confié comme principales missions de :

- ✎ Favoriser la diffusion des appels d'offres de recherche dans le réseau des CRA
- ✎ Apporter un soutien technique aux projets d'études et de recherche des CRA
- ✎ Donner un avis scientifique sur les thématiques et contenus des journées nationales et des formations organisées par l'Ankra
- ✎ Faire l'état des lieux des recherches en cours auxquelles les CRA sont associés.

- ▷ Catherine Barthélémy, *Présidente* - CRA Centre
- ▷ Amaria Baghdadli, *Vice-Présidente* - CRA Languedoc Roussillon

## Le travail en réseau

Dès sa création, l'ANCRA a favorisé la création de groupes de professionnels d'un même corps de métier ou dans une complémentarité pluridisciplinaire. L'ensemble des CRA du territoire est représenté dans ces groupes, leurs travaux sont soutenus par le Conseil d'administration de l'ANCRA.

Chacun de ces groupes se rencontre plusieurs fois par an afin de mutualiser les connaissances, informations et outils et de favoriser les transferts de compétences entre les équipes.

**Ces liens entre les différentes équipes sont une véritable force vive de l'association.**

Pour **améliorer l'expertise professionnelle de ces équipes**, l'ANCRA organise des formations inter-CRA sur l'avancée des connaissances, des méthodes et des outils d'interventions.

### JOURNÉES NATIONALES DE L'ANCRA

**Du 26 au 28 septembre 2012 à Caen**  
*Les images de l'autisme*

**Du 2 au 4 Avril 2014 à Tours**  
*De l'exploration à la thérapeutique chez l'enfant et l'adulte*

#### Responsables de la rédaction

- ▷ Responsable : Edgar Moussaoui
- ▷ Membres : Patrice Gillet, Olivier Scarpa, Sandrine Sonié

#### Conseiller technique

- ▷ Martine Loiseau

#### Webmestre

- ▷ Annick Bouissac

## Les réalisations

Depuis 2005, les **Journées Nationales de l'ANCRA** sont devenues un temps fort de l'actualité de l'autisme en France. Ces journées se composent d'ateliers d'échanges interprofessionnels destinés aux équipes de CRA et de journées de congrès de niveau international.

En 2008, afin de garantir un cadre éthique et déontologique à l'exercice de leurs missions, **les CRA ont élaboré une charte**. L'ensemble des CRA y adhère.

Les CRA, établissements médico-sociaux associés à des équipes sanitaires, sont soumis aux obligations d'évaluations interne et externe. Ils ont élaboré un **guide « Ancrage »** comme support commun à la mise en oeuvre de leur démarche d'amélioration de la qualité des services rendus.

Un outil de recueil et de synthèse de l'activité des CRA a été conçu en partenariat avec la CNSA/DGAS/DGCS/DHOS pour rendre compte et mettre en valeur la réalisation de leurs missions.

Une première étude nationale, commanditée dans le cadre du plan autisme 2008/2010 sur « **les modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes avec des troubles envahissants du développement dans trois régions françaises** » a été réalisée en 2010-2011. Un vaste projet de recherche impliquant l'ensemble des CRA est en cours : « **cohorte ELENA** ».

Le site **autismes.fr** a été créé afin d'informer sur l'actualité de l'autisme et l'activité plurielle des CRA.

## ➤ Alsace

Tél. : 03 89 20 11 95 Fax : 03 89 23 11 01  
Mél. : aida@cra-alsace.net  
Site Internet : www.cra-alsace.net

## ➤ Aquitaine

Tél. : 05 56 56 67 19 Fax : 05 56 56 67 10  
Mél. : cra-aquitaine@ch-perrens.fr  
Site Internet : cra.ch-perrens.fr

## ➤ Auvergne

Enfants - adolescents | Adultes  
Tél. : 04 73 75 19 48 | Tél. : 04 73 75 49 93  
Mél. : cra-auvergne@chu-clermontferrand.fr

## ➤ Basse Normandie

Tél. : 02 31 06 58 21 Fax : 02 31 06 58 34  
Mél. : cra-sec@chu-caen.fr

## ➤ Bourgogne

Tél. : 03 80 29 54 19 Fax : 03 80 29 53 10  
Mél. : cra@chu-dijon.fr  
Site Internet : www.crabourgogne.org

## ➤ Bretagne

Antenne de Brest :  
Tél. : 02 98 01 52 06 Fax : 02 98 01 52 33  
Mél. : marie-josee.maze@chu-brest.fr

Antenne de Rennes :  
Tél. : 02 99 68 29 63

## ➤ Centre

Enfants | Adultes  
Tél. : 02 47 47 86 46 | Tél. : 02 18 37 05 46  
Fax : 02 47 47 87 70  
Mél. : secretariat.cra@chu-tours.fr  
Site Internet : www.cra-centre.org

## ➤ Corse

Tél. : 04 95 30 09 70  
Mél. : cra-corsica@gmail.com

## ➤ Champagne-Ardenne

Tél. : 03 26 68 35 71 Fax : 03 26 68 53 85  
Mél. : cra.ca.infodoc@wanadoo.fr

## ➤ Franche-Comté

Tél. : 03 81 21 82 44 Fax : 03 81 21 82 62  
Mél. : crafc@chu-besancon.fr

## ➤ Guadeloupe

Tél. : 05 90 25 23 90 Fax : 05 90 41 12 77  
Mél. : crag971@yahoo.fr

## ➤ Guyane

Tél. : 05 94 29 84 24  
Mél. : cr.autisme@ch-cayenne.fr

## ➤ Haute-Normandie

Tél. : 02 32 95 18 64 Fax : 02 32 95 18 65  
Mél. : cra@ch-lerouvray.fr  
Site Internet : cra-haute-normandie.fr

## ➤ Ile-de-France

Tél. : 01 49 28 54 20 Fax : 01 49 28 54 21  
Mél. : contact@craif.org  
Site Internet : www.craif.org

## ➤ Languedoc-Roussillon

Tél. : 04 67 33 99 68 Fax : 04 67 33 08 32  
Mél. : cent-ress-autisme@chu-montpellier.fr  
Site Internet : www.autisme-ressources-lr.fr

## ➤ Limousin

Tél. : 05 55 01 78 67 Fax : 05 55 01 78 69  
Mél. : contact@crdral.com  
Site Internet : www.crdral.com

## ➤ Lorraine

Tél. : 03 83 92 66 76 Fax : 03 83 92 66 79  
Mél. : ressourcesautisme@cpn-laxou.com

## ➤ Martinique

Tél. : 05 96 56 07 02 Fax : 05 96 56 64 05  
Mél. : cra-martinique@ch-colson.fr

## ➤ Midi-Pyrénées

Tél. : 05 61 31 08 24 Fax : 05 62 21 12 78  
Mél. : accueil@cra-mp.info  
Site Internet : www.cra-mp.info

## ➤ Nord-Pas-de-Calais

Tél. : 03 20 60 62 59 Fax : 03 20 60 62 50  
Mél. : autismes.ressources@cra-npdc.fr  
Site Internet : www.cra5962.org

## ➤ Pays de la Loire

Tél. : 02 41 35 31 21 Fax : 02 41 35 31 29  
Mél. : autisme.crera@chu-angers.fr

## ➤ Picardie

Tél. : 03 22 66 75 40 Fax : 03 22 66 75 99  
Mél. : cra-picardie@chu-amiens.fr

## ➤ Poitou-Charentes

Tél. : 05 49 44 57 59 Fax : 05 49 44 57 51  
Mél. : secretariat-cra@ch-poitiers.fr  
Site Internet : www.cra-pc.fr

## ➤ Provence Alpes Côte d'Azur

Tél. : 04 91 74 40 70 Fax : 04 91 74 62 42  
Mél. : s.sud.crapaca@mail.ap-hm.fr

## ➤ Réunion / Mayotte

Tél. : 02 62 22 59 52 Fax : 02 62 44 26 33  
Mél. : cria.clairejoie@orange.fr

## ➤ Rhône-alpes

Tél. : 04 37 91 54 65 Fax : 04 37 91 54 37  
Mél. : cra@ch-le-vinatier.fr  
Site Internet : www.cra-rhone-alpes.org



Siège social de l'Association Nationale  
des Centres Ressources Autisme

CRA Languedoc-Roussillon  
291 Avenue Doyen Giraud  
34295 Montpellier CEDEX 5

Fax : 04 67 33 08 32  
Mél. : contact.ancra@gmail.com

Plus de renseignements sur

[www.autismes.fr](http://www.autismes.fr)